



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## traitements

Question écrite n° 58119

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le développement - par Internet ou petites annonces - des erreurs de chirurgie esthétique dans notre pays. En effet, le développement d'Internet a parfois des effets induits qui peuvent être inquiétants voire dangereux. Ainsi, dans certains pays, notamment aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, où la publicité par Internet pour ce genre d'opérations est assez fréquente, des véritables catastrophes ont conduit certaines patientes à être défigurées. Les médias anglo-saxons ont relaté l'absence parfois totale de formation de ces pseudo-chirurgiens, qui n'étaient uniquement motivés que par l'argent. Ainsi ces annonces proposaient des interventions avec des injections de botox ou silicone pour moins de 100 €. Ces interventions à des prix déifiant le raisonnable pour toutes les interventions placent ce marché, non plus dans le domaine de la santé et de l'esthétique, mais uniquement dans celui de l'argent vite gagné, voire de l'escroquerie. Il est malheureusement à craindre que ces méthodes ne s'étendent à notre pays, voire l'aient déjà atteint. Il conviendrait donc de mener une enquête, avec les services spécialisés de son collègue de l'intérieur, pour savoir si ces publicités existent sur Internet pour notre pays et, en association avec les professionnels de la chirurgie esthétique, développer une action d'information et de prévention à l'égard des risques posés par ces escrocs. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58119

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 septembre 2009, page 8458

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)